

DATE DE RÉCEPTION :
**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS POUR
UNE TRAVERSE DE COURS D'EAU**

Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention d'un permis.

Veuillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis et que ceci n'est qu'une partie de notre réglementation (règlement # 96-10). Veuillez communiquer avec le **Service de l'aménagement pour plus d'information.**

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom et prénom :			
Adresse :			
Téléphone :		Cell. :	Bur. :
Adresse courriel :		Date de la demande :	
Nom et prénom du demandeur (si différent du propriétaire) :			

LOCALISATION DES TRAVAUX

No. civique :	Rue ou rang :
Municipalité de :	# de Cadastre :
Inscrire le # à 7 chiffres ex. : 9 999 999	

TYPE DE TRAVERSE

☐ Ponceau	☐ Pont	☐ Passage à gué
Veuillez cocher : ☐ nouvelle traverse OU ☐ modification traverse		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Travaux exécutés par :	☐ Propriétaire		
	☐ Entrepreneur	Nom :	# RBQ :
		Adresse :	
		Téléphone :	Cellulaire :
Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Valeur approximative des travaux :			
Utilisation principale de la traverse (commercial, privé, récolte forestière, etc.) :			
Nom de l'ingénieur responsable du dossier :			

REEMPLIR UNIQUEMENT LA SECTION CORRESPONDANT À L'OBJET DE VOTRE DEMANDE

PONCEAU	
Matériaux : ☐ béton ☐ acier ☐ plastique	Diamètre du tuyau : (18"/450mm minimum)
Longueur du tuyau :	Largeur du lit du cours d'eau :
Mesures de stabilisation prévues en amont et en aval (enrochement, géotextile, etc.) :	
PONT	
Matériaux : ☐ béton ☐ acier ☐ plastique ☐ autre, précisez :	Largeur du pont : (5m maximum)
Longueur du pont :	Largeur du lit du cours d'eau :
Description de la structure et de l'aménagement requis (assise, tablier, etc.) :	
PASSAGE À GUÉ	
Largeur : (7m maximum)	Utilisation principale (machinerie, animaux, etc.) :
Fréquence d'utilisation estimée :	Largeur du lit du cours d'eau :
Description de l'aménagement requis (stabilisation à l'aide de cailloux/pierres propres, etc.) :	

OBLIGATOIRE – DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE
☐ Formulaire de demande de permis dûment rempli
☐ Carte ou matrice graphique localisant le ponceaux (approximatif ou point GPS)
☐ Photos de l'emplacement où se trouvera la traverse de cours d'eau (avant travaux)
☐ Procuration signée par le propriétaire dans le cas où la demande est déposée par le requérant
D'autres documents ou des renseignements supplémentaires peuvent être exigés lors de l'analyse de la demande

DÉCLARATION DU REQUÉRANT	
Je, soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets, et que je me conformerai aux dispositions des lois et des règlements d'urbanisme en vigueur.	
Signature :	Date :
<u>Pour les ponceaux plus grands ou égaux à 1,2m (48 pouces) les ponts et les passages à gué :</u> Je, soussigné, atteste de la conformité de mon projet aux conditions applicables prévues au RAMHHS et au REAFIE .	
Signature :	Date :

DATE DE RÉCEPTION :
**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS POUR
UNE TRAVERSE DE COURS D'EAU**

QUELQUES NORMES D'AMÉNAGEMENT DE TRAVERSES DE COURS D'EAU

PONCEAU
Doit être installé dans une section rectiligne du cours d'eau; Installation dans le sens de l'écoulement de l'eau; Ne doit pas créer d'obstruction, ni nuire à l'écoulement normal de l'eau et au passage du poisson; Ne doit pas rétrécir la largeur du cours d'eau de plus de 20%, largeur qui se mesure à partir de la limite du littoral; Si le ponceau est un conduit fermé, la profondeur enfouie doit être au moins égale à 10% du diamètre du ponceau.
PONT
Doit être installé dans une section rectiligne du cours d'eau; Ne doit pas créer d'obstruction, ni nuire à l'écoulement normal de l'eau et au passage du poisson; Les culées doivent être installées directement contre les rives ou à l'extérieur du cours d'eau;
PASSAGE À GUÉ
Bonne capacité portante du littoral et des berges; Traverse à angle droit; Dans une section rectiligne du cours d'eau; Les pentes des talus doivent être faibles; Dans une section étroite du cours d'eau;

ANNEXE A

COUPE TYPE DE L'INSTALLATION D'UN PONCEAU
(Article 9)

